

Monsieur Alexandre DE JUNIAC
Président Directeur Général
Compagnie AIR FRANCE
DG.DI
Air France
France – Roissy

Roissy, le 27 juin 2012

Nos réf. : 094/MS/NG/12

Objet : Organisation d'une consultation des salariés sur TRANSFORM 2015

Monsieur le Président Directeur Général,

A l'occasion de notre conseil syndical de ce jour, réunissant des délégués syndicaux de l'ensemble des activités et entités géographiques d'Air France, nous avons mis en évidence l'ampleur des conséquences sociales du projet TRANSFORM 2015 et le poids des choix stratégiques que l'entreprise s'apprête à prendre.

Pour les salariés de la compagnie cela correspond à des efforts considérables sur les acquis sociaux en contrepartie d'un projet qui pourrait permettre d'éviter des départs contraints pour les deux années à venir, sans pour autant protéger durablement les activités et nos emplois.

Face à ces enjeux et aux incertitudes portant sur des garanties conditionnées par la réussite du plan TRANSFORM 2015, il nous paraît légitime que les salariés puissent s'exprimer.

Dès lors, avant de nous engager sur la signature éventuelle d'un accord, nous vous demandons d'organiser une consultation de tous les personnels de l'entreprise en contrepartie de laquelle nous tiendrons compte du choix qui aura été fait par les salariés.

Veillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc SALADIN
Secrétaire Général
UNSA-Aérien Air France

Nicolas GLEYZE
Délégué Syndical Central
UNSA-Aérien Air France

Ampliation : Xavier BROCETA DGRH

UNSA-Aérien Air France - 1 rue de la Haye - Le Dôme - BP 10958 – Tremblay en France - 95733 ROISSY CDG Cedex
Tél : 01 41 56 04 31 – Fax : 01 41 56 04 39 – Email : airfrance@snmsac.com - www.unsa-aerien-snmsac.com

